

SYNTHESE

En production ovine l'approche « coût de production » semble aujourd'hui d'autant plus importante que s'accroissent les pressions internationales pour affirmer le découplage entre aides et productions. Les différentiels « prix – coût » seront alors un des éléments déterminants de l'avenir de cette production.

Cette approche, relativement peu pratiquée en ovins viande, peut alors fournir des éléments de connaissance indispensables au service des responsables de la profession et de l'administration, des opérateurs économiques et des organismes techniques.

Après avoir fait le point sur les différentes méthodes d'évaluation des coûts de production dans leur diversité, et avoir explicité les raisons du choix de la méthode retenue, l'étude s'attache à les évaluer sur un échantillon de cas-types représentant la diversité de la France ovine, en termes de systèmes et de localisation.

Avec la conjoncture 2002, les coûts opérationnels rapportés à l'équivalent kg de carcasse « agneau lourd vendu » sont en moyenne de 2.35 €, avec une majorité de cas compris entre 1.6 et 2.7 €. Les deux systèmes pastoraux de type herbassier sont pénalisés par le coût des ressources fourragères

Pour ce qui concerne les charges de structure, elles s'établissent en moyenne à 3.35 €, avec une fourchette de variation de 2.2 à 4.8 € suivant les systèmes.

D'où des charges totales d'exploitation qui atteignent une moyenne de 5.70 € / kg de carcasse d'équivalent agneau lourd ou 97.4 € par agneau, avec une variation suivant les cas-types de 4.7 à 7.9 €/kg, les systèmes spécialisés les plus productifs rivalisant avec les systèmes ovins-cultures les plus « économes ».

Si on ajoute les coûts estimés de la main d'œuvre familiale, on aboutit à un coût total moyen de 132 € par équivalent agneau lourd, soit 7.76 €/kg, avec une même fourchette de 1 à 2 entre les extrêmes (de 6.4 à 12.6 €), qui correspond toutefois ici à un différentiel de 6.2 €. Les systèmes spécialisés intensifs, la majorité des « ovins-cultures » et certains « ovins – bovins » bénéficient des coûts les plus faibles.

Les primes affectables à l'atelier ovin compensent, notamment pour les systèmes les plus coûteux qui sont aussi les plus primés, les différences éventuelles entre charges totales d'exploitation et prix de vente des agneaux. Le prix de l'agneau augmenté des primes « ovines » est dans tous les cas supérieur au coût de production hors coût de la main d'œuvre familiale, le résultat positif s'établissant à 42.7 € par équivalent agneau lourd en moyenne.

Dans le contexte d'une conjoncture 2002 relativement favorable, le résultat est de 7.7 € par agneau en moyenne si l'on inclut la rémunération de la main d'œuvre.